orientation
.ch

Agent de propreté CFC
Agente de propreté CFC

Technique du bâtiment, aménagements intérieurs | Intendance

En tant qu'agente ou agent de propreté CFC, tu effectues le nettoyage de bureaux, de logements, des écoles, des hôpitaux et d'autres bâtiments. Tu assures aussi l'entretien de moyens de transport comme des bus, des trains ou des bateaux, ainsi que des meubles ou d'autres fournitures. Tu protèges également les sols et les murs en les cirant ou en les imperméabilisant.

Tâches

Préparation du travail

- Analyser la demande des clients et y répondre
- Estimer le temps de travail
- Établir le programme de nettoyage et le travail des différentes équipes
- Déterminer les méthodes et les systèmes de nettoyage, ainsi que les traitements à appliquer, par exemple sur le bois ou le verre
- Préparer le matériel, les outils, les appareils et les machines
- Mettre en place des échafaudages ou des plateformes suspendues afin de faciliter l'accès aux endroits à nettoyer, tout en respectant les mesures de sécurité

Nettoyage et entretien

- Traiter correctement, avec les bons outils et produits, les sols et les murs, par exemple les cirer, les imperméabiliser, les huiler ou les vitrifier
- Dépoussiérer, balayer, passer l'aspirateur, récurer des petites surfaces comme des appartements ou des bureaux
- Appliquer un shampooing sur une moquette, nettoyer à sec des tapis et des textiles sensibles à l'eau
- Laver des façades, des vitres, des sols ou des escaliers extérieurs, parfois à l'aide de jets à haute pression
- Traiter les sols et les murs de manières adaptée, appliquer de la cire ou de l'huile
- Remplacer le matériel et les pièces de rechange, comme les chiffons de nettoyage ou les buses d'aspiration des aspirateurs

---

Finition des travaux

- Contrôler si les travaux ont été effectués correctement
- Remettre les bâtiments ou les moyens de transport nettoyés à la clientèle
- Entretenir les machines et les appareils, effectuer de petites réparations
- Contrôler le stock de matériel et passer des commandes
- Éliminer les déchets dans le respect de l'environnement

Environnement de travail

En tant qu'agente ou agent de propreté, tu travailles seul-e ou en petites équipes et tu es souvent en déplacement. Comme tu utilises des produits chimiques dangereux pour certaines tâches, tu dois observer les mesures de sécurité recommandées et porter des protections comme un masque et des gants. Tes horaires peuvent être irréguliers, par exemple le soir, en dehors des heures d'ouverture des locaux.

Tu travailles dans des entreprises de nettoyage de petite taille. Tu peux également t'installer à ton propre compte et créer ton entreprise. Dans ce contexte, il est important de soigner le contact avec la clientèle et de te renseigner sur l'évolution des matériaux, des produits et des appareils. Les professionnels bien formés du secteur sont très demandés sur le marché du travail.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Sens de l'hygiène et de la propreté
- Résistance physique
- Absence de vertige
- Précision et minutie
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Aptitude à travailler en équipe
- Aucune allergie aux produits utilisés
- Sens de la communication

Intérêts

- Avoir une activité physique
- Travailler avec des machines
- Travailler avec ses mains
- Travailler avec précision
- Se déplacer souvent

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de nettoyage en bâtiment

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe intercantonale romande, à Morges (VD) ou au Petit-Lancy (GE)

Cours interentreprises

21 jours sur 3 ans dans une classe intercantonale romande, à Morges (VD) ou au Petit-Lancy (GE)

Durée

3 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Maturité professionnelle

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'agente ou d'agent de propreté

Formations continues

Cours

- Cours de la **Maison romande de la propreté** (https://maisondelaproprete.ch/formations/)
- Cours de l'**École genevoise de la propreté** (https://www.ecoledelaproprete.ch/formations/liste-des-formations)

Brevet fédéral

- **Responsable des services de propreté BF** (https://orientation.ch/fr/professions/responsable-des-services-de-proprete-bf)
- **Concierge BF** (https://orientation.ch/fr/professions/concierge-bf)

Diplôme fédéral

- Nettoyeur-euse de bâtiments DF
- Dirigeant-e en facility management et maintenance DF

École supérieure

- **Responsable d'exploitation en facility management ES** (https://orientation.ch/fr/professions/facility-manager)

Haute école

- Bachelor of Science HES en **Facility Management** (https://orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/facility-management)

Les conditions d'admission varient selon les hautes écoles.

Professions voisines

Profession
Agent-e d'exploitation CFC

https://orientation.ch/fr/professions/agent-e-dexploitation-cfc

Profession
Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC

https://orientation.ch/fr/professions/gestionnaire-en-hotellerie-intendance-cfc

Profession
Agent-e de propreté AFP

https://orientation.ch/fr/professions/agent-e-de-proprete-afp

Autre information

Numéro Swissdoc

0.440.17.0

Liens utiles

Association patronale des services du bâtiment (en allemand) (https://www.allpura.ch)

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage (fren) (https://www.fren-net.ch/)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/80104?lang=fr)